

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 2 mars 2015

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 2 mars 2015 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 35.

Sont présents:   Madame       Mireille Brûlé  
                          Messieurs   Yannick Trépanier  
  Yvon Martel  
  Claude Bourassa  
  Denis Bergeron  
  Marcel Larochelle

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 33-2015       Lecture et adoption de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.
- 34-2015       Adoption du procès-verbal du lundi 2 février 2015.  
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mars 2015 soit accepté tel que lu.
- 35-2015       Les Comptes.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé Marcel Larochelle que les comptes soient acceptés tel que présentés.  
  
Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 36-2015       Engagement de Madame Sylvie Côté pour la classification des archives.  
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise l'engagement de Madame Sylvie Côté pour la classification des archives pour un montant maximum de 2 000 \$.
- 37-2015       Demande de soumissions publiques pour l'achat de pierre pour l'année 2015.  
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil demande des soumissions publiques pour l'achat de pierre pour la Municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **PIERRE** » et ce, au plus tard le mardi 31 mars 2015 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 13 avril 2015.

- 38-2015 Demande de soumissions sur invitation pour la location de pelle hydraulique pour 2015.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour la location de pelle hydraulique pour l'année 2015. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **LOCATION DE PELLE** » et ce, au plus tard le mardi 31 mars 2015 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 13 avril 2015.
- 39-2015 Demande de soumissions sur invitation calcium liquide pour l'année 2015.  
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat et l'épandage de calcium ou magnésium liquide (abat de poussière) pour les chemins municipaux de la municipalité. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **CALCIUM** » et ce, au plus tard le mardi 31 mars 2015 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 13 avril 2015.
- 40-2015 Demande de soumissions pour l'achat de diesel 2015.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat de diesel et du biodiesel selon la disponibilité pour la municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **DIESEL** » et ce, au plus tard le mardi 31 mars 2015 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 13 avril 2015.
- 41-2015 Demande de soumissions sur invitation pour la location de camion à l'heure pour 2015.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour du transport à l'heure pour l'année 2015. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT HEURE** » et ce, au plus tard le mardi 31 mars 2015 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 13 avril 2015.

- 42-2015 Demande de soumissions sur invitation pour la location de camion au kilomètre tonne pour 2015.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour des soumissions au kilomètre tonnage pour l'année 2015. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé dans une enveloppe au directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT KILOMÈTRE TONNE** » et ce, au plus tard le mardi 31 mars 2015 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 heures et seront étudiées à l'assemblée du Conseil du 13 avril 2015.
- 43-2015 Demande de commandite pour le bottin 2015 de l'Expo de Victoriaville.  
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise de faire paraître l'annonce d'un ¼ de page dans le bottin de l'Exposition agricole de Victoriaville pour l'année 2015 au montant de 110 \$ plus les taxes applicables.
- 44-2015 Inscription du directeur général au congrès ADMQ du 17 au 19 juin 2015.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise les dépenses de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier pour le congrès 2015 de l'ADMQ qui se tiendra du 17 au 19 juin 2015, au Centre des congrès de Québec. Le coût de l'inscription est de 488 \$ plus taxes.
- 45-2015 Renouvellement assurance et options de la Municipalité.  
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise le paiement de 19 018 \$ incluant les taxes pour l'année 2015 après avoir pris connaissance des addenda, soit la proposition avenant C-21 et les explications de la clause de règle proportionnelle et des clauses particulières du contrat. Le Conseil n'adhéra pas aux clauses proposées par l'assureur.
- 46-2015 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur André Normand (Ferme Lanormande).

**ATTENDU QUE** la présente demande de Monsieur André Normand est d'obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aliénation et le lotissement des lots 692-P. à 695-P. du Canton de Bulstrode en sa faveur;

**ATTENDU QUE** Ferme Lanormande cède une partie de ses lots soit 692-P. à 695-P. à Monsieur André Normand. Cette demande a pour but de former une nouvelle entreprise (ferme) pour ainsi intégrer ses enfants plus tard dans celle-ci quand ils auront l'âge nécessaire;

**ATTENDU QUE** la présente demande est bénéfique pour les parties concernées et ne constitue pas une nuisance pour l'agriculture;

**ATTENDU QUE** la présente demande est conforme au schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska et des règlements municipaux;

46-2015 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur André Normand (Ferme Lanormande) (suite).

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil appuie la demande de Monsieur André Normand (Ferme Lanormande), soit l'aliénation et le lotissement des parties de lots 692-P. à 695-P., du Canton de Bulstrode en faveur de Monsieur André Normand et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'y faire droit.

47-2015 Résolution pour la demande de subvention d'essence (TECQ).

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochelle que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

48-2015 Autorisation session de perfectionnement de l'UPA.

Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise le Maire Monsieur Louis Hébert à suivre la session de perfectionnement « intervenir efficacement auprès des pouvoirs municipaux » qui se tiendra le vendredi, 13 mars 2015 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ainsi que les frais de déplacement.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

35-2015, 36-2015, 37-2015, 38-2015, 39-2015, 40-2015; 41-2015; 42-2015; 43-2015; 44-2015; 45-2015; 47- 2015; 48-2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2<sup>ième</sup> jour du mois de mars deux mil quinze.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

49-2015

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 35 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
Louis Hébert  
Maire

\_\_\_\_\_  
Louis Hébert  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier